

PARIS ACTION CLIMAT

CHARTRE D'ENGAGEMENT PARTENARIALE POUR LE CLIMAT

Face au défi majeur du dérèglement climatique, la Ville de Paris et le partenaire s'accordent sur la nécessaire participation à l'effort commun de réduction de l'empreinte carbone du territoire parisien et d'adaptation aux aléas climatiques à venir et ce dans le cadre des objectifs du Plan Climat Énergie de Paris.

L'agence Eker est une agence de conseil en concertation et affaires publiques dédiée à l'accompagnement de projets de développement local.

- 60 % des projets menés en Ile-de-France
- 10 000 personnes rassemblées en concertation
- 48 000 km réalisés par notre équipe dont 90% en transports collectifs depuis 2 ans



“ Notre engagement sur les 3 axes du développement durable est au cœur de notre façon de travailler, aussi bien dans notre fonctionnement interne que dans les projets sur lesquels nous intervenons. L'organisation du dialogue entre les parties prenantes le plus en amont possible permet de concevoir des projets de développement territorial les plus adaptés à leur environnement. Nous cherchons constamment à progresser dans l'animation de cette construction collective.”

ETAPE 1
J'ADHÈRE

ETAPE 2
JE M'ENGAGE

ETAPE 3
JE RÉALISE

LES ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

En signant la présente charte, l'Agence Eker, consciente de l'impact des activités économiques sur les enjeux climatiques, devient acteur du Plan Climat Énergie de Paris. Suivant les moyens dont elle dispose, elle définit son niveau d'engagement à la signature de la charte en cochant l'une des cases suivantes.

À l'occasion du bilan annuel de ses engagements, le partenaire pourra passer à l'étape suivante en amendant le présent document.

Cette charte se décline en 3 étapes.
Le partenaire s'engage à atteindre l'étape 3 à l'horizon:

2017 2018 2019



LES ENGAGEMENTS POUR PARIS

25 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre

25 % de réduction des consommations énergétiques

25 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique

S'adapter aux évolutions du climat



LES ENGAGEMENTS DE L'AGENCE EKER

2016

ETAPE 1: J'ADHÈRE

Le partenaire prend part à la démarche lancée par la Ville de Paris, il devient **ACTEUR DU PLAN CLIMAT ÉNERGIE DE PARIS**.

Il garantit la tenue des objectifs tels que décrits dans la présente charte.

201...

ETAPE 2: JE M'ENGAGE

Le partenaire s'engage sur les objectifs suivants à l'horizon 2020 ::

..... % de consommation d'énergie par m²

..... % d'émission de gaz à effet de serre

..... d'émission de gaz à effet de serre

Date de référence:

201...

ETAPE 3: JE RÉALISE

Le partenaire met chaque année les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de 2020 et rend compte du **BILAN DES ÉCONOMIES RÉALISÉES DANS L'ANNÉE** et depuis l'adoption de la charte au club des partenaires.

Charte d'engagement partenariale pour le climat entre:

La Maire de Paris

et

Pour l'agence Eker

Anne HIDALGO

Fait à Paris le